Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 54 (1956)

Heft: 8

Nachruf: Robert Bujard

Autor: L.H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Vocabulaire du géomètre

Le Comité de coordination de la Commission du Dictionnaire technique de la Fédération internationale des géomètres s'est réuni du 11 au 15 juin 1956 à l'Institut de géodésie appliquée à Frankfurt a/Main.

Admirablement reçus par l'aimable et distingué directeur de l'Institut, M. le Dr ingénieur Gigas, les délégués ont eu le plaisir d'avoir la visite de M. le professeur ingénieur Baarda, le sympathique secrétaire général de la F.I.G.

Les travaux de la commission ont porté sur l'examen d'un grand nombre de fiches minutieusement établies par M. Thuillier, ingénieur géographe à l'Institut géographique national à Paris. Ces fiches contiennent les définitions sommaires et précises de tous les termes retenus précédemment par la commission. Après lecture des définitions et avoir arrêté la signification exacte de chaque terme, tant du point de vue scientifique, technique que juridique, les termes français de base sont traduits en langue allemande.

Les travaux commencés seront poursuivis par les soins de l'Institut de géodésie appliquée qui veut bien procéder aux traductions en langue allemande à l'intention de la commission. Les traductions en langue anglaise auront lieu par les bons offices de spécialistes qui nous ont offert généreusement leur aide.

Il sera ensuite procédé au tirage (multigraphe) d'une édition provisoire formant le premier fascicule du Vocabulaire du géomètre, comprenant les trois langues fondamentales (français, allemand, anglais), qui sera présentée l'an prochain au Congrès international des géomètres en Hollande. Les remarques éventuelles pourront ainsi être formulées avant l'impression définitive.

Nous devons souligner ici la très importante et précieuse collaboration de l'Institut géographique national à Paris et de l'Institut de géodésie appliquée à Frankfurt a/Main.

Et enfin nous réitérons notre vive reconnaissance à M. le directeur Dr Gigas, à M. l'ingénieur géographe Thuillier et aux dévoués ingénieurs, juristes et traducteurs qui ont pris une part active à nos travaux permettant de ce fait la réalisation de la mission qui nous a été confiée.

Ls H.

† Robert Bujard

Nous avons appris avec un vif chagrin le décès de M. Robert Bujard, géomètre officiel, survenu à l'âge de 80 ans le 3 juillet 1956 à Aubonne.

Ce départ, après une courte maladie, laisse le souvenir d'un excellent praticien, d'un homme de grande valeur et d'une probité exemplaire qui fit honneur à la corporation des géomètres.

Né à Riex le 28 décembre 1875, originaire de Riex et de Lutry, Robert Bujard obtint son brevet vaudois de géomètre en janvier 1899 et dès lors la patente fédérale de géomètre du registre foncier conformément

aux dispositions de l'ordonnance fédérale sur les mensurations cadastrales.

M. Bujard exécuta de nombreux travaux cadastraux pour la Confédération, l'Etat de Vaud, les communes et les particuliers. Nous relevons notamment les plans cadastraux des territoires des communes de Saint-Saphorin (Lavaux), Oron-le-Châtel, Ropraz, Rossinières, Lavey-Morcles (Morcles), Rougemont partiel et Château-d'Oex partiel.

Malgré que M. Robert Bujard fut très affecté, il y a deux ans, par la mort d'un de ses fils, André, technicien-géomètre, qui était pour lui un précieux collaborateur, il s'intéressa toujours aux questions d'ordre professionnel et resta jusqu'en 1955 un membre dévoué et très écouté du groupe patronal de la Société vaudoise des géomètres officiels.

A Vevey, à Château-d'Oex et à Aubonne où le collègue Bujard eut successivement un bureau, il fit partie des autorités législatives communales et nombreuses sont les personnes qui eurent le privilège de bénéficier de ses judicieux conseils. Domicilié à Aubonne depuis 1931, Robert Bujard y présida le Conseil communal en 1935. Substitut du conservateur du registre foncier du district du Pays-d'Enhaut dès 1928, il voua aussi une attention spéciale à la partie juridique du cadastre. Dès 1938, il est membre suppléant de la commission d'estimation fiscale des immeubles pour le district d'Aubonne et président de cette commission en 1944. Il revêtit aussi les fonctions de géomètre-conservateur du district d'Aubonne de 1935 à 1950.

Notons encore qu'en quittant Vevey, en 1911, Robert Bujard dirigea avec compétence la Compagnie du chemin de fer de Sierre-Montana.

Au militaire, il fit une brillante carrière et accéda au grade de colonel d'infanterie. On lui confia la brigade de montagne 3 qu'il commanda de 1923 à 1926.

Avec le géomètre Robert Bujard disparaît une forte personnalité et un collègue des plus estimés.

Nous adressons à sa famille affligée et en particulier à son fils M. le Dr Jean-Daniel Bujard, avocat à Lausanne, l'expression de nos sentiments de sincère et profonde sympathie. *Ls H.*

Kleine Mitteilungen

Professor Dr. Hans Löschner, Wien, gestorben

Am 20. Juli 1956 ist Professor Löschner im 83. Lebensjahr nach schwerem Leiden in Wien gestorben. Der Verstorbene war früher Professor für Geodäsie an der Deutschen Technischen Hochschule in Brünn.

Dr. h.c. H. Härry, eidgenössischer Vermessungsdirektor, wurde an der Schlußversammlung der internationalen Gesellschaft für Photogrammetrie in Stockholm (17.–26. Juli 1956) zum Ehrenmitglied der Gesellschaft ernannt. Wir gratulieren dem Geehrten für die wohlverdiente Auszeichnung.

Procès-verbal de la 28e séance de la conférence des présidents

le 28 avril 1956, à l'hôtel Métropole à Berne

Le comité central est au complet.

Les sections et les groupes sont tous représentés.

Monsieur Forrer, président de la commission des tarifs, s'est excusé.

1° Procès-verbal. Le procès-verbal de la dernière conférence du 2 avril 1955 est approuvé sans discussion.

2° Rapport annuel, compte annuel, budget. Le caissier donne quelques éclaircissements au sujet du compte annuel. Après la lecture du rapport de vérification celui-ci est accepté. Il sera publié dans le bulletin. Des remerciements sont adressés à M. Wild pour son travail consciencieux.

Le budget obtient aussi une approbation unanime.

On décide de proposer à l'assemblée générale le maintien au montant actuel de la cotisation annuelle pour 1957.

3° Comité directeur. Le comité central a étudié la question du principe du comité directeur, selon lequel la direction serait assumée périodiquement par une autre section ou par quelques petites sections. Après une discussion approfondie, la proposition du comité central de recommander à l'assemblée générale le rejet du système de comité directeur est votée. Pour simplifier la tâche du secrétaire et du caissier le comité central fera une proposition à l'assemblée générale.

4° Commission professionnelle. Les membres de la commission ont pris position dans la question de la formation professionnelle. Tous les rapporteurs se sont prononcés en faveur d'une formation de base approfondie et pour une période de stage d'un an, pendant la durée des études. Les travaux de la commission seront poursuivis.